

AMEL 2014

Bilan et Conclusions



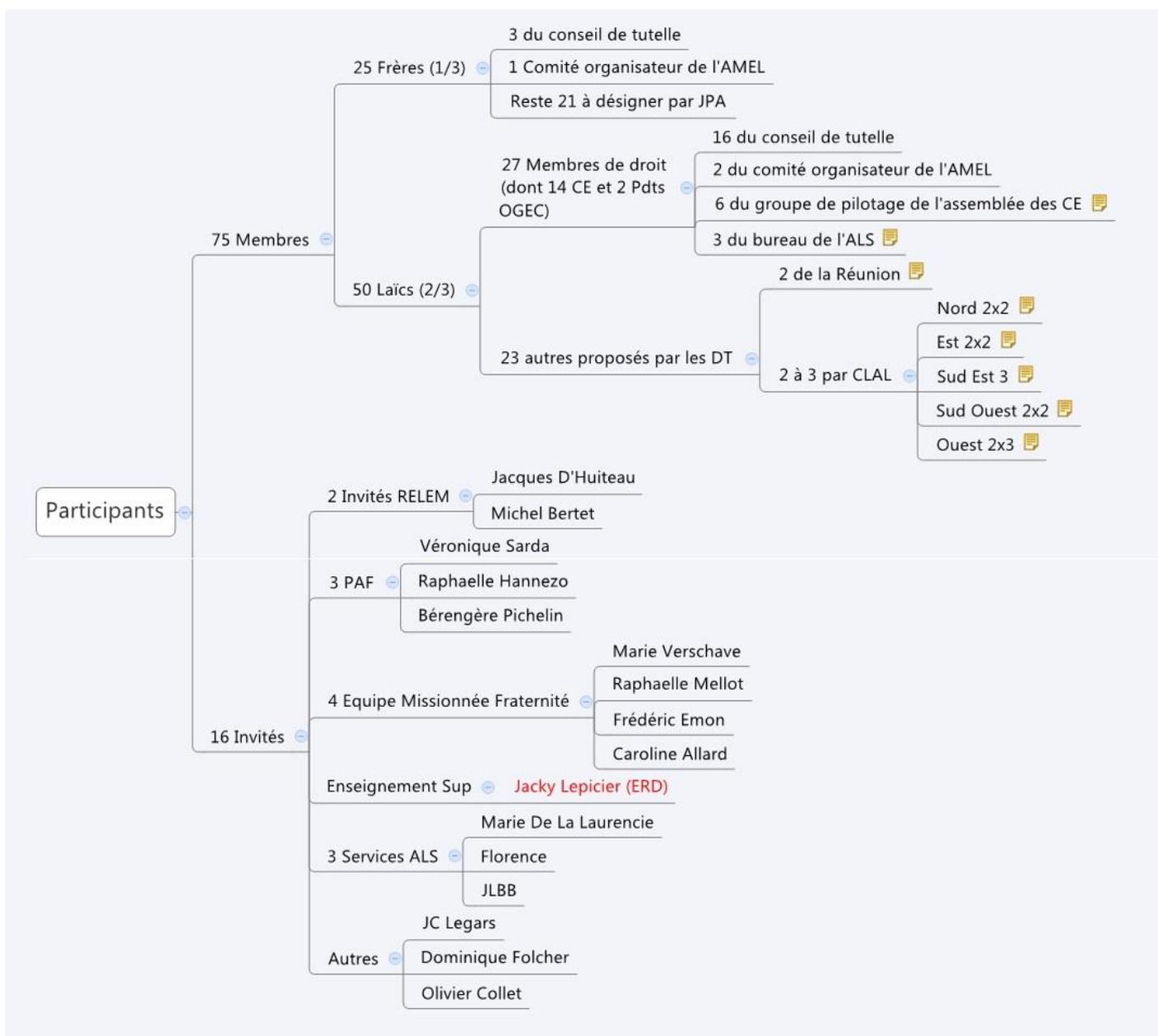
Quimper,
du 12 au 16 juillet 2014

1. Organisation de l'AMEL



1.1. Composition de l'assemblée

Etaient appelés à participer aux travaux de l'assemblée, 75 membres et 16 invités répartis comme suit :



1.2. Programme de l'Assemblée :

	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi		
		Petit déjeuner servi de 7h30 à 8h15					
9		8h30 Prière	8h45 Prière	8h45 Prière	8h45 Prière		
10		Suite Bilan : (parcours d'éducation à la justice)	Travaux de groupe (suite)	Synthèse des groupes	Présentation et amendement des orientations (Parcours d'éducation à la justice, PEL, Pastorale, Fraternité)		
11	Accueil	Messe à la cathédrale	Restitution en AG	Elaboration des orientations		Elaboration des orientations	
12			Evolution de la dimension institutionnelle de la Fraternité				
13		12h00 Repas	12h00 Repas	12h00 Apéritif	12h00 Repas		
14				12h30 Repas			
15	Ouverture	Bilan AMEL	Présentation PEL et Pastorales	Elaboration des orientations	Elaboration des orientations		
16	Bilan AMEL 2010	Bilan Fraternité	Travaux de groupes			Travaux de groupes	Travail du comité de rédaction
17		Travaux de groupes					Présentation et votes des orientations
18							
19	18h45 Prière	18h30 Apéritif	Soirée libre (pas de repas sur place)	18h15 Messe à la chapelle	Soirée festive		
	19h15 repas	19h15 repas		19h30 repas			
	Rencontre animateurs et secrétaires de groupe						

2. Travaux des commissions post-AMEL 2010 et suite à donner

2.1. Bilan des commissions post-AMEL 2010 et suite à donner :

Chaque commission a présenté ses travaux à partir d'une fiche de synthèse (placée en annexe) qui inclue une proposition de conclusion validée ou amendée par l'assemblée.

L'assemblée retient les décisions suivantes :

Gouvernance territoriale

Les Délégués de tutelle et le Comité de pilotage de l'Assemblée des chefs d'établissements reliront chaque année les chapitres 3 et 4 du texte organisateur et en proposeront au Conseil de Tutelle les actualisations éventuelles.

Décrochage et rupture scolaire

Le Conseil de Tutelle se saisira du dossier remis par la commission en avril 2012 (placé en annexe) et veillera à l'intégrer dans la réflexion sur le Projet Educatif Lasallien en complément des éléments qui émergeront de cet AMEL.

RESOGEC

En expérimentation jusqu'à la prochaine AMEL, une commission permanente sera réunie sous la responsabilité du Pôle des Œuvres d'éducation, composée principalement d'administrateurs d'OGEC de compétences diverses. Elle sera chargée de :

- Apporter une contribution dans la préparation et le suivi des rencontres RESOGEC nationales et régionales.
- Être ressource pour apporter expertise, conseil, soutien, aux délégués de tutelle et aux Présidents d'OGEC.
- Proposer des normes et des outils de gestion communs au réseau.

Diagnostic établissement

L'outil de diagnostic sera repris par les Délégués de tutelle, le Pôle Animation Formation, le Comité de pilotage de l'Assemblée des CE, la commission RESOGEC nouvellement créée, pour l'adapter en fonction des besoins identifiés.

Dévolution de tutelle

La commission ayant terminé sa mission, le guide sera évalué et enrichi par les Délégués de tutelle en fonction des réalités rencontrées. Il sera validé par le Conseil de Tutelle.

Enseignement supérieur

En lien avec le Comité de pilotage des chefs d'établissements, il est demandé à la commission :

- de poursuivre les travaux sur le label "Campus La Salle". Il s'agit d'intégrer l'ensemble des établissements offrant des formations post-bac dans un processus d'amélioration continue qui promeuve la "marque La Salle". Un accompagnement des établissements est nécessaire.
- de prendre en compte et concrétiser au niveau du district les préconisations définies par le Chapitre général, le Chapitre de district et la mise en œuvre de la charte La Salle Universities Europe dans le cadre de la RELEM.

Parcours d'Education à la Justice

Le prototype "Jes et Lysa" du parcours d'éducation à la justice sera prioritairement déployé au niveau collège, après approbation du prototype par le Conseil de Tutelle.

Fraternité

L'assemblée confie à l'équipe missionnée le soin de se saisir des orientations qui découleront de l'axe « Fraternité » traitées lors de cette AMEL.

2.2. Bilan des commissions post-AMEL 2010 et suite à donner :

ORIENTATIONS "FRATERNITÉ"

Les orientations concernant la Fraternité Éducative La Salle se situent dans le contexte plus large de la Famille Lasallienne (Cf. Préambule du Texte Inspirateur)

1 - Après réception du texte inspirateur daté du 27 septembre 2011, **l'AMEL 2014 le valide et l'adopte comme texte de référence de la Fraternité Éducative La Salle** pour les quatre années à venir.

2 - Pour favoriser la croissance personnelle des membres des fraternités locales et faire vivre dans les établissements et dans le réseau le charisme lasallien d'éducation, dans l'esprit du texte inspirateur, **l'AMEL demande à l'équipe missionnée**, sous l'autorité du Conseil de Tutelle :

- **de proposer une démarche d'engagement formel** dans la Fraternité Éducative La Salle, pour les membres des fraternités locales en référence à l'article 2.1.2 du texte inspirateur.
- **d'améliorer le fonctionnement et l'animation des fraternités locales** en leur proposant un accompagnement adapté, par exemple :
 - des temps de formations, des techniques d'animation, une mutualisation d'outils ...
 - des temps de ressourcement, de récollection, de haltes spirituelles,
 - des temps de relecture : il convient notamment d'interroger la fréquence et la durée des rencontres (Cf. Texte Inspirateur 2.1.1.)
- **de préciser le rôle des référents et d'assurer leur accompagnement et leur formation.**

ORIENTATIONS "PASTORALE"

3 - **Parvenir à une meilleure compréhension de la pastorale scolaire pour mieux la vivre dans nos établissements :**

3.1 Le Conseil de Tutelle fera de la pastorale scolaire une priorité pour l'animation du réseau.

3.2 Sous l'autorité du Conseil de Tutelle, le Pôle Animation Formation, en collaboration avec les acteurs de terrain, explicitera ce qu'on entend par "pastorale scolaire" dans le réseau La Salle pour aider les équipes à la vivre comme dimension essentielle du Projet Éducatif Lasallien.

4 - Engager les équipes de direction à porter solidairement la dimension pastorale et chrétienne du Projet Éducatif Lasallien :

4.1 Les Chefs d'établissements du réseau La Salle veilleront à préciser aux membres du Conseil de Direction leur responsabilité dans la mise en œuvre de l'animation pastorale.

4.2 Le Pôle Animation Formation proposera aux équipes de direction une formation qui les aide à relire leur mission à la lumière du Projet Educatif Lasallien et en référence à leur projet d'établissement.

4.3 Les Délégués de tutelle s'assureront avec les Chefs d'établissements de la participation des adjoints de pastorale scolaire au Conseil de Direction ; en collaboration étroite avec le Pôle Animation Formation, ils veilleront à leur positionnement, à leur accompagnement et à leur formation.

5 - Nourrir la vie de l'établissement des valeurs évangéliques et du témoignage des chrétiens :

5.1 Le Chef d'établissement, avec son Conseil Pastoral et/ou son Conseil de Direction, aura soin de faire vivre une communauté chrétienne ouverte, appelante et visible (célébrations, temps de relecture,...)

5.2 Le Chef d'établissement et son Conseil de direction veilleront à ce que l'action pédagogique et éducative, et les modes de gouvernement se vivent selon les valeurs évangéliques.

ORIENTATIONS “PROJET ÉDUCATIF LASALLIEN”

6 - Les Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication s'imposent à tous au point de changer l'homme dans ses relations, sa conception du temps et du monde. Elles offrent de nouvelles possibilités pédagogiques et de communication. Cela interroge en profondeur l'école lasallienne comme communauté éducative.

Toutes les situations éducatives et pédagogiques marquées par ces innovations seront analysées au regard des attendus du PEL et de l'anthropologie chrétienne qui le sous-tend.

Les CLAL, sous la responsabilité des Délégués de tutelle, en lien avec le Pôle Animation Formation, inventorieront les pratiques pédagogiques adaptées et innovantes.

7 - Afin de permettre à tous les jeunes de grandir et de se construire dans un monde en profonde mutation, **chaque établissement est invité**, sous l'impulsion du chef d'établissement, **à définir** dans le cadre de son projet, **les moyens à mettre en œuvre pour favoriser :**

- **l'éducation à la justice**, au service et à l'engagement pour un meilleur vivre ensemble.
- **l'éducation aux choix et l'accompagnement de chaque jeune** dans son projet de vie et son orientation.

Les Visites de Tutelle seront l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre.

8 - Les membres de la Fraternité Educative La Salle réfléchiront à la façon dont ils peuvent

- **favoriser la vitalité de la communauté chrétienne** dans leur établissement, lieu d'Église,
- **promouvoir des vocations d'éducateurs**, spécialement celles de Frère des Écoles Chrétiennes.

9 - Sensible à l'interpellation du Pape François le 19 mars 2013 à être “gardiens de la Création, du dessein de Dieu inscrit dans la nature, gardiens de l'autre, de l'environnement”, l'AMEL demande que les thèmes du respect de la création et du développement durable et solidaire soient intégrés dans l'animation du réseau portée par le Pôle Animation Formation.

10 - Dans notre société, la “rencontre” des religions est une source de richesses mais aussi d’incompréhensions, voire de tensions. Notre réseau riche de sa diversité peut aider nos communautés à mieux en appréhender les enjeux.

L’AMEL demande que le Réseau La Salle s’associe aux travaux du Secrétariat Général de l’Enseignement Catholique concernant le pluri-religieux, le pluriculturel. Sous l’autorité du Conseil de Tutelle, le Pôle des Œuvres d’Education constituera une commission chargée de porter ces enjeux.

11 - Considérant la richesse du travail réalisé et les questions soulevées par le groupe thématique sur le PEL, **l’AMEL demande au Pôle Animation Formation de constituer une commission de relecture afin d’envisager les ajustements nécessaires** sous l’autorité du Conseil de Tutelle.

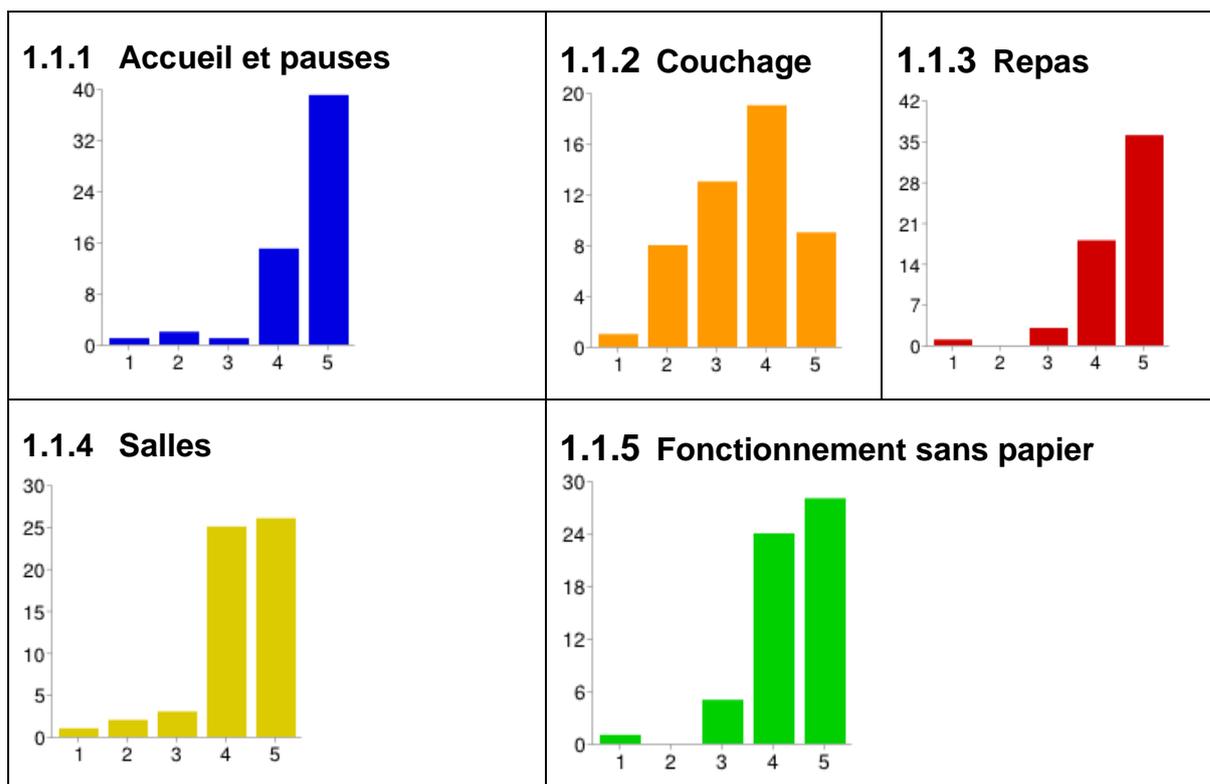
12 - Pour permettre aux jeunes, quelle que soient leur âge et leur culture, de s’ouvrir à la dimension internationale et d’aborder positivement les enjeux de la mondialisation, **l’AMEL demande que soient développés des relations et des échanges avec les établissements lasalliens de la RELEM et des autres Régions.** Ceci suppose l’implication active de l’Institut des Frères en lien avec le Pôle des Œuvres d’Education et le Pôle Animation Formation.

Résultat des votes :

Orientation	Oui	Oui sous réserve	Non	Abst.	Total	Pour	Contre	Exprimé	Colonne1
1	66	2	0	0	68	68	0	68	adopté
2	66	1	0	1	68	67	1	68	adopté
3	64	1	1	2	68	65	3	68	adopté
4	62	4	1	1	68	66	2	68	adopté
5	59	3	3	3	68	62	6	68	adopté
6	60	3	1	4	68	63	5	68	adopté
7	57	2	1	8	68	59	9	68	adopté
8	49	2	9	7	67	51	16	67	adopté
9	54	1	9	3	67	55	12	67	adopté
10	56	3	1	8	68	59	9	68	adopté
11	64	0	0	4	68	64	4	68	adopté
12	62	3	1	2	68	65	3	68	adopté

3. Synthèse de l'évaluation des participants

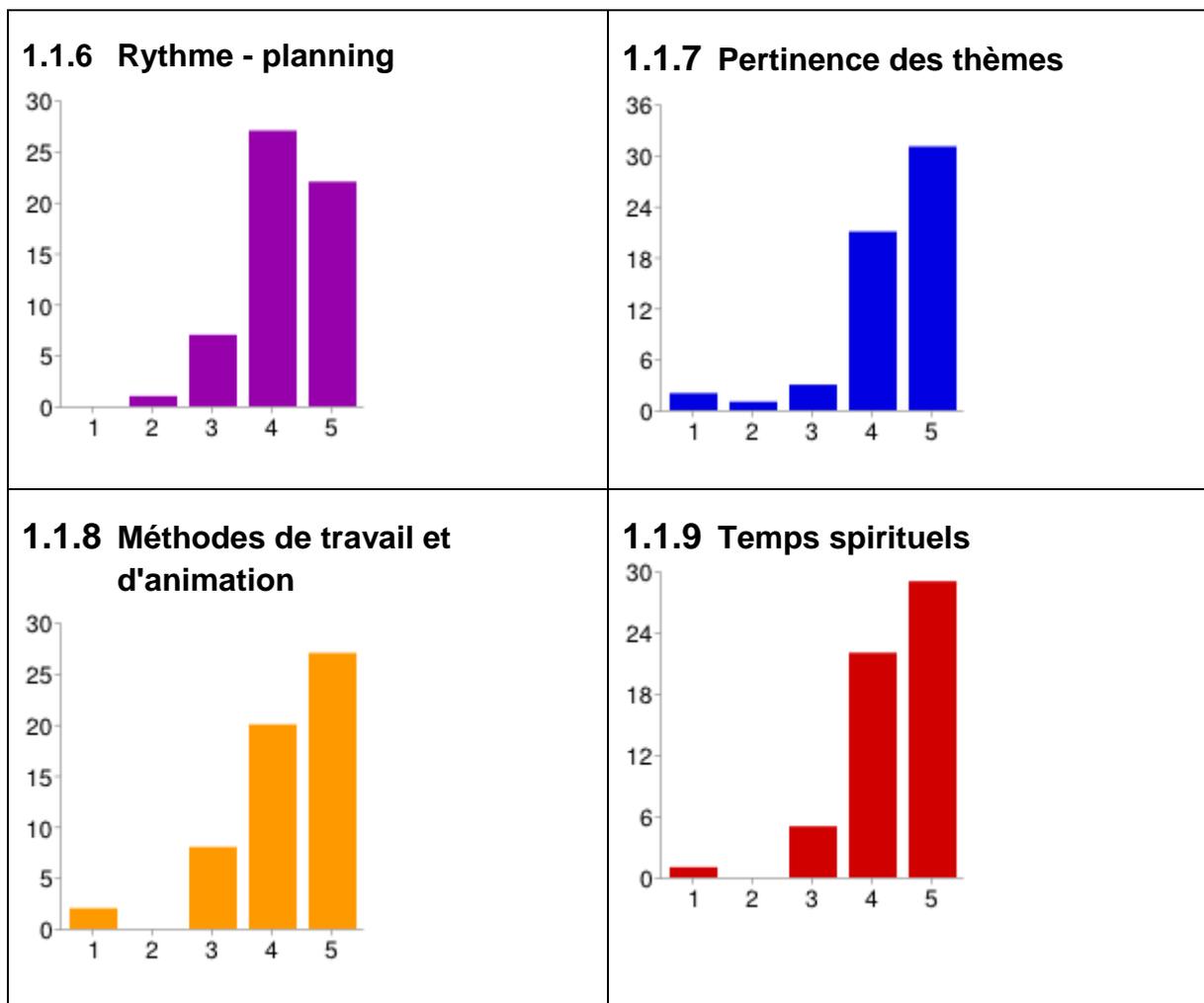
3.1. Conditions matérielles



- Du côté des participants :
 - Souhait d'un lieu plus central
 - La participation du CE de l'établissement d'accueil souhaitée
 - Manque de décoration de l'endroit des prises de paroles
 - Salle trop en longueur et écran trop petit
 - Hébergement trop spartiate.
 - Proximité du Centre-Ville appréciée.
 - Manque de liberté le soir avec l'obligation de rentrer tôt en raison de l'heure de fermeture du portail.

- Du côté de la Commission d'organisation :
 - Il faut que le chef d'établissement soit intégré au groupe de pilotage pour faciliter l'accueil et l'organisation, dès sa constitution 2 ans avant.
 - Un groupe de référents pour les conditions matérielles. Est-il possible d'envisager la présence d'un petit groupe de jeunes ?

3.2. Rythme et contenu



- **Satisfactions**
 - Travail constructif, riche et dense
 - Excellente organisation
 - Méthodologie de travail appréciée
- **Propositions d'amélioration**
 - Temps des bilans trop long... Pourquoi ne pas les faire en réunion pré-Amel ?

- Pour limiter le sentiment de frustration lié à la distorsion pouvant être ressentie entre les propositions des groupes de travail et les orientations rédigées, il est proposé de :
 - Envisager un retour du travail des groupes thématiques en assemblée plénière et/ou constituer le comité de rédaction avec les animateurs des groupes de travail et deux membres du groupe de pilotage.
 - Dissocier équipe de pilotage et équipe de rédaction.

3.3. Les POINTS FORTS

- Bravo à Jacques-Vincent Le Dréau, Bernard Le Floch et Jean-Claude Le Gars ; ce qui montre l'importance d'une équipe dédiée à l'accueil et à la logistique quotidienne.
- La liberté de parole
- La bonne ambiance, fraternelle
- La qualité des échanges et de la réflexion
- Les temps de rencontre entre les personnes
- Le sérieux et implication des participants
- La diversité des temps de prière du matin
- La soirée libre, avec repas à l'extérieur, a été appréciée
- Le travail de préparation du comité de pilotage a été remarqué

En outre, les membres de la commission préparatoire de l'AMEL ont apprécié l'accueil du premier soir par la communauté des Frères.

3.4. Remarque de la commission à propos du règlement de l'Assemblée :

- La notion de juxta modum n'est pas adaptée, il faut supprimer cette possibilité et donc celle de voter OUI sous réserve de reformulation.
- Il aurait été préférable de faire approuver le règlement en pré-AMEL.

4. Le point financier

Coût réel : 29 950€ pour 25 000€ budgétisé

Qui se décompose en :

	Postes	Prix unitaires	Prévision/ pers	Prévision pour 91 personnes	Réel
AMEL	Restauration	• Midi 15€ x 5	135 €	12 285 €	16 849,83 €
		• Soir 11€ x 3			
		• Festif 20€ x 1			
		• Pause 7€ x 1			
	Hébergement	Nuitée 18€ x 5	95.5 €	8 690.5 €	
		Draps 5.5€ x 1			
Location salle				0,00 €	
S/total héberg.				20 975.5 €	
Déplacements				Δ	6 477,74 €
	S/Total 1			25 000 €	23 327,57 €
Pré AMEL 27/05	Location				0,00 €
	Repas -logt				1 825,28 €
	Intervenant				150,00 €
	Déplacement				3 139,79 €
	S/Total 2				5 115,07 €
Préparation : 10 réunions	Location				865,10 €
	Repas-logt				432,80 €
	Déplacements				210,00 €
	S/Total 3				1 507,90 €
	TOTAL :				29 950,54 €

En effet, le budget avait négligé la prise en compte du coût des réunions préparatoires (pour 1 500 €) et de la journée Pré-Amel (pour 5 115 €). A noter que le coût des transports pour les réunions préparatoires ne reflète pas la réalité dans la mesure où plusieurs n'ont pas été refacturé (Délégué de tutelle ou Chefs d'établissements).

5. La commission préparatoire

La commission préparatoire à l'AMEL était composée de 7 personnes : Jean Chapuis (DT, Président de l'AMEL), Etienne Roulleaux Dugage, Daniel Dussailant (Directeur PAF), Colette Allix (DT), Bénédicte Bernard (CE 1er Degré), Bernard Le Floch (CE 2nd Degré), Fr. Jacques Vincent Le Dréau, Laurent Vrignon (Directeur Pole Fraternité).

Cette commission s'est réunie 10 fois à partir du 12 juillet 2013 (puis le 27 sept, 21 oct, 29 nov, 13 déc, 13 fév, 14 mars, 11 avril, 26 mai, 16 juin) après que ses membres ont été désignés par le Frère Visiteur, au printemps 2013, à partir des propositions du Comité Technique des Délégués de tutelle.

Elle s'est réunie une dernière fois le 6 octobre 2014 pour dresser le bilan dont le présent document fait état.

ANNEXES

Rapport des commissions AMEL 2010 :	Page 16 à 31
Dossier de la commission DECROCHAGE ET RUPTURE SCOLAIRE d'avril 2012	Pages 32 à 36
Liste des participants	Pages 37 à 39

COMMISSION 1 : GOUVERNANCE DES DELEGATIONS

ORIENTATION AMEL 2010	« En lien avec la mise en place de la Fraternité Éducative La Salle, les délégués de tutelle mèneront une réflexion sur les instances de gouvernement au sein de leur délégation. »	
Membres de la Commission	J. Bourrousse, V. Chapellier, C. Despeche, C. François, P. Lhoste, P. Roger	
Démarche : rythme des rencontres, lieux,...	La commission a lancé sa réflexion, puis elle a confronté ses travaux avec la commission « gouvernance territoriale », avec laquelle elle a fusionné. En oct. 2011, cette commission a rendu ses conclusions qui ont été reprises par la commission Dimension Institutionnelle de la Fraternité et intégrées dans le « texte organisateur » de la Fraternité Educative La Salle.	
	Difficultés Organes nombreux, complexité Pratiques différentes d'une délégation à une autre. (conseils de délégation, CLAL, prises en charge financières) Surtout : interrogations sur l'articulation régional / national	Points d'appui Opportunité d'une révision complète des fonctionnements de tutelle dans le cadre de la Fraternité Educative La Salle permettant de mieux faire contribuer les délégations à l'animation de l'ensemble du réseau (Assemblée des CE...)
Relevé de conclusions Actions engagées Actions envisagées	Le régional échelon nécessaire d'élaboration d'une animation et d'une action institutionnelle nationale. Un texte référentiel a été préparé, soumis au vote du Conseil de District, de l'ALS et du CoMEL. Détailler en fiches techniques les méthodes pour les Conseils de Délégation, pour les réunions de CE, pour les CLAL.	
Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?	Oui pourquoi Oui. L'objectif était assez simple : harmoniser les pratiques et la coordonner	Non pourquoi Texte référentiel à faire vivre. Sinon il sera lettre morte en 2 ans.
Proposition de continuité du travail de la commission ou pas, objectifs.	La commission des DT doit reprendre ce texte une fois par an et proposer les modifications ou précisions qui leur paraissent s'imposer.	

COMMISSION 2 : DECROCHAGE ET RUPTURE SCOLAIRE

<p>ORIENTATION AMEL 2010</p>	<p>« Au service de tous les jeunes et particulièrement des pauvres »</p> <p>Que notre réseau Lasallien devienne de plus en plus acteur dans l'accueil, l'accompagnement des jeunes en difficulté, et mutualiser les bonnes pratiques entre nos établissements</p>	
<p>Membres de la Commission</p>	<p>Marie-Renée de Kéroulas, Christelle Vibert-Roulet, Michaële Berger, Frère Marc Hébert, Frère Louis Morel, Dominique Folcher, Sylvain Bertrand</p>	
<p>Démarche : rythme des rencontres, lieux,...</p>	<p>5 journées de travail à Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 séances de travail cadrage, réflexion, conception • 2 séances : rédaction et développement <p>+ Travail intercession de tous les membres de la commission.</p> <p>Etablir le constat et formaliser les enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De plus en plus de jeunes décrochent et de moins en moins d'enseignants pour s'en occuper - Fatigue des enseignants car beaucoup d'énergie demandée - Inquiétude d'accueillir des jeunes en rupture - Toutes les structures scolaires peuvent être concernées - Positionnement des parents face au problème - Conséquence de causes multiples - En absence d'action, c'est l'exclusion. <p>Objectif, résultats, recherchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sortir éducateurs et enseignants de l'isolement - élaborer une cohérence d'équipe dans l'établissement - créer des espaces et temps de mutualisation avec les acteurs professionnels - associer les parents et le jeune tout au long de la démarche - insertion professionnelle du jeune 	
	<p style="text-align: center;">Difficultés</p> <ul style="list-style-type: none"> · Regard des enseignants sur les jeunes difficiles · Cloisonnement de l'enseignant · Lourdeur des effectifs · Antagonisme des priorités de l'établissement · Multiplication des rencontres · Réunir les parents et obtenir leur adhésion · Cohérence et équilibre entre moyens et objectifs · Equipe ressource peut être vécue comme intrusive 	<p style="text-align: center;">Points d'appui</p>

Proposition	<p><u>Une équipe ressource pour un réseau de proximité (selon référence en annexe)</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Contribuer à la mise en place, à l'accompagnement, à l'évaluation de dispositifs susceptibles de prévenir le décrochage scolaire. 2. Aider un établissement à trouver et à mettre en place des mesures capables d'éviter la rupture scolaire <p>L'équipe ressource est encouragée à recourir à des compétences externes</p> <p><u>Étapes mises en œuvre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> · Inventorier les différentes propositions pouvant être faites dans les établissements ou dans les structures relais existant localement. Au besoin, se mettre en relation avec des lieux où cela fonctionne déjà (Lyon, Quimper, Reims...) · Recenser avec les chefs d'établissements les équipes ayant une expérience de jeunes « décrocheurs » · A partir de ce recensement, constitution sous la responsabilité du délégué de tutelle d'une équipe disponible pour le réseau de proximité à la demande des chefs d'établissement. · Définir les missions de l'équipe de proximité et évaluer leur mise en œuvre. <p><u>Moyens à prévoir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> · Formation à la conduite de projet des équipes de pilotage avec IDLS · Formation 5 jours de consolidation : moyen d'accompagnement · Prise en charge déplacement & restauration des membres de l'équipe proximité <p><u>Evaluation /indicateurs pour évaluer :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dans les réseaux de proximité, identifier les personnes qui peuvent faire partie de l'équipe ressource. 2- Mise en place d'équipe ressource 	
Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?	Oui pourquoi	Non pourquoi Attente d'instructions suite à la présentation d'avril 2012 En attente de validation, de reprise, pour réalisation et déploiement,
Proposition de continuité du travail de la commission ou pas, objectifs.	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise du thème par une nouvelle équipe • Amender les propositions d'actions et l'évaluation • Mise en œuvre à titre expérimental dans une délégation 	



PREPARATION AMEL 2014

COMMISSION 3.1 : RESOGE

<p>ORIENTATION AMEL 2010 Proposition 12</p>	<p>« Les OGEC des petites structures du Réseau lasallien, partout où ce sera possible, seront intégrés au sein de structures plus importantes situées dans le Réseau lasallien de proximité. Les OGEC des petites structures qui resteraient isolées géographiquement chercheront à établir des partenariats actifs (mutualisation du personnel, échange de matériel, restauration...) avec les OGEC de leur bassin d'appartenance tout en conservant leur spécificité lasallienne. »</p>	
<p>Membres de la Commission</p>	<p>Robert Issartel (FDLS), Philippe Gillet (OGEC Avignon), Jean Pierre Coadic (OGEC St Evarzec), Claude Le Gars (OGEC St Corentin), Hubert Dupuis (CE Sacré Cœur Reims, ALS), Bernard Bouchut (OGEC La Salle Lyon), Etienne Roulleaux Dugage</p>	
<p>Démarche : rythme des rencontres, lieux,...</p>	<p>11 réunions sur 4 ans, dont une avec les DT. Toutes à la Maison de La Salle. 4 dédiées aux réunions Résogec.</p>	
	<p style="text-align: center;">Difficultés</p> <p>La formulation : le « gros » n'est pas toujours en bonne santé, ni capable de se projeter à moyen terme. Le critère de chiffre d'affaire est-il le bon ? Les réticences réelles des acteurs sur le terrain : OGEC, CE et même DT. Le mot « fusion » fait peur. La nécessité d'un projet pédagogique d'ensemble scolaire à faire vivre ensemble. La forte conscience d'appartenance au Réseau La Salle des OGEC que la proposition appelle pour dépasser les représentations et les préventions La gestion du changement. Notamment difficultés des fusions: harmonisations délicate des pratiques, rythme à soutenir.</p>	<p style="text-align: center;">Points d'appui</p> <p>La marque La Salle, à condition d'aller plus loin avec une gestion de marque. Les outils institutionnels de la tutelle : lettres de mission, visites de tutelle, avenants (Le chef d'établissement est le plus souvent le premier acteur des changements structurels.) Les réunions Résogec. L'ancrage lasallien (à renforcer) des statuts d'OGEC</p>
<p>Relevé de conclusions</p>	<p>Les motifs de cette orientation ont été repris et ont tous été vérifiés : (épée de Damoclès des gros travaux, absence de politique immobilière, mise à disposition de bénévoles</p>	

<p>Actions engagées</p> <p>Actions envisagées</p>	<p>compétents au profit des petites structures, suivi des OGEC par les DT, mutualisation des compétences dans le cadre d'un ensemble scolaire...). Elle reste pertinente.</p> <p>Une fusion même opportune ne se fera souvent pas sans initiative de la tutelle. Or celle-ci ne pourra pas agir de façon coercitive. Elle ne devra non plus « laisser faire », au risque de devoir intervenir en situation de crise. La tutelle ne pourra faire bouger un OGEC que par la persuasion. Or les arguments de gestion ne suffisent pas, car : 1) pas de solidarité si l'on ne met pas la mission éducative lasallienne au-dessus de la mission éducative de l'établissement. 2) un projet de gestion commune doit servir un projet pédagogique commun.</p> <p>Priorité retenue : faire tomber les préventions et décentrer l'OGEC de l'établissement en développant une culture de l'appartenance au Réseau La Salle, du service de la mission lasallienne, de la fraternité.</p> <p>Interventions auprès des établissements.</p> <p>Voir ci-dessous</p>	
<p>Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?</p>	<p>Oui pourquoi</p> <p>Des cas de regroupements entre OGEC d'un même bassin illustrent que la proposition répond bien à un besoin (Entre 2010 et 2014 : Paray-le-Monial, Bordeaux, Pringy, St Briec...).</p>	<p>Non pourquoi</p> <p>Aucune fusion entre les OGEC du Réseau La Salle visés par la proposition : fortes réticences locales (Quimper, Arradon), complexité des situations institutionnelles (Boulogne/Mer), impossibilité de fonctionner en ensemble scolaire (Lorient).</p>
<p>Perspectives ou arrêt (formulées sous forme de propositions à soumettre à l'assemblée)</p>	<p>La proposition ne doit pas être abandonnée mais reformulée par la commission des délégués de tutelle. Celle-ci reprendra aussi la liste des établissements concernés et prendra le temps d'un atelier de pratique pour étudier chaque cas et dégager les pistes appropriées. La tutelle agira dans le cadre de l'accompagnement institutionnel normal de la tutelle (lettres de mission, visites de tutelle, ordre du jour des CA) et des animations Résogec (fiche suivante).</p> <p>Une commission permanente Résogec (voir fiche suivante) pourrait aider à expertiser les situations locales et à aider les partenaires locaux à trouver les formules de rapprochement qui leur convienne.</p>	

COMMISSION 3.2 : RESOGEC

<p>ORIENTATION AMEL 2010 Proposition 13</p>	<p><i>Des unions locales RÉSOGECE seront constituées pour fédérer les OGEC lasalliens des ensembles scolaires proches afin de mieux porter la mission lasallienne. Ces unions d'intérêt commun devront avoir un objet économique et respecter le principe de subsidiarité.</i></p>	
<p>Membres de la Commission</p>	<p>Robert Issartel (FDLS), Philippe Gillet (OGEC Avignon), Jean Pierre Coadic (OGEC St Evarzec), Claude Le Gars (OGEC St Corentin), Hubert Dupuis (CE Sacré Cœur Reims, ALS), Bernard Bouchut (OGEC La Salle Lyon), Etienne Roulleaux Dugage</p>	
<p>Démarche : rythme des rencontres, lieux,...</p>	<p>11 réunions sur 4 ans, dont une avec les DT. Toutes à la Maison de La Salle. 4 dédiées aux réunions Résogec.</p>	
	<p style="text-align: center;">Difficultés</p> <p>Pas de fédération d'OGEC sans principe fédératif. Entrée : la conscience Réseau, la mission éducative commune, la démarche de fraternité. Le lien ne se fera pas d'abord par les recherches d'économies d'échelles. Il faut du temps, de la formation et des rencontres enrichissantes et conviviales. Préalable absolu.</p> <p>Très faible réponse actuelle des OGEC aux sollicitations de la tutelle (annuaire, conseil de l'ALS, révision des statuts, pages dédiées du site, CLAL...) et moyenne pour les réunions Résogec. Difficulté de ce fait de faire vivre Résogec entre les rassemblements.</p> <p>Méfiance et distance entre OGEC héritées de l'histoire lasallienne locale...</p> <p>Génération nouvelle d'administrateurs sans culture lasallienne ni ecclésiale et avec culture entrepreneuriale. Formation difficile à mettre en place.</p> <p>Puissance fédérative de l'UDOGEC en certains lieux (Bretagne)</p>	<p style="text-align: center;">Points d'appui</p> <p>Ouverture des fraternités, des commissions de visite de tutelle, des instances de tutelle aux administrateurs des OGEC.</p> <p>Positionnement de l'OGEC en général conforme au Statut, collaboration généralement satisfaisante (de plus en plus)</p> <p>Progression de la marque La Salle, qui peut entrer dans la mission des chefs d'établissement.</p> <p>Ancrage lasallien des statuts types des OGEC</p> <p>Réussite des réunions Résogec locales, régionales et nationales en terme de participation et d'intérêt. Evolution très positive entre 2010 et 2014. Une attente.</p>
<p>Relevé de conclusions</p>	<p>Les rencontres Résogec sont devenues l'objet principal de la commission : elle s'est convaincue que la culture lasallienne commune et la connaissance mutuelle des OGEC est le préalable à toute collaboration fructueuse des OGEC pour la mission lasallienne.</p>	

<p>Actions engagées</p> <p>Actions envisagées</p>	<p>Les rencontres doivent comprendre : 1) un temps de découverte de la tradition éducative lasallienne adaptée aux gestionnaires 2) un temps d’approfondissement d’une question institutionnelle 3) un temps de travail commun sur des sujets portés en commun.</p> <p>Attente forte d’une aide du Réseau (via mutualisation Résogec) sur les questions sociales sur la gestion des ressources humaines. Porte d’entrée à privilégier.</p> <p>La visée de la proposition 13 est bonne mais elle est trop immédiatement utilitaire : les unions d’intérêt commun ne peuvent pas exister sans installer préalablement une culture lasallienne de « l’ensemble et par association » entre OGEC et avec la tutelle.</p> <p>Rassemblements Résogec à 3 niveaux : local, régional, national, avec ateliers de pratique</p> <p>Annuaire des OGEC du Réseau La Salle</p> <p>Aller plus loin dans le marquage lasallien des OGEC : 1) Généraliser la marque 2) mettre en place des outils de gestion de la marque. 3) inscrire le projet lasallien dans le Statut des OGEC en préambule.</p> <p>Assurer le suivi des réunions Résogec sur une ou deux thématiques de mutualisation.</p> <p>Mettre en place des actions de formation réalistes pour les OGEC en saisissant les opportunités (rassemblements Résogec, AG, livret d’accueil du nouvel administrateur.)</p> <p>Mettre en place une commission permanente Résogec (cf infra)</p>	
<p>Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?</p>	<p>Oui pourquoi</p> <p>Les rassemblements Résogec font partie de l’animation du Réseau.</p>	<p>Non pourquoi</p> <p>Les « unions locales » existent de façon encore très sporadiques et leur objet est accidentellement économique.</p>
<p>Perspectives ou arrêt (formulées sous forme de propositions à soumettre à l’assemblée)</p>	<p>Il est demandé que le travail soit désormais et enrichi par une Commission Résogec permanente. (expérimentation 4 ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>membres</i> : des administrateurs volontaires (nombre assez large pour fonctionner en sous-commissions : 10-15) - réunie et animée par le <i>responsable du POE</i> (si possible avec un DT) - <i>missions</i> : a) sur demande du DT et/ou du président : expertise-conseil et visites de conseil en fonction des problématiques de l’établissement : regroupements, social, gouvernance, situation financière... b) proposition de normes et d’outils de gestion communs au réseau à l’intention du Conseil de Tutelle et des DT c) suivi, assistance et approfondissement des réunions Résogec. d) A la demande du DT : élaboration du plan de continuité des activités en cas de défaillance d’un OGEC. e) gestion de la marque en lien avec les DT et les services ad hoc. 	

COMMISSION 4 : Grille diagnostic établissement.

<i>ORIENTATION AMEL 2010</i>	<i>Un outil d'analyse sera proposé aux présidents d'OGEC et aux chefs d'établissement connaissant des difficultés structurelles pour leur permettre de vérifier et d'évaluer avec la tutelle, dans le cadre de comités spécifiques, la viabilité de ces établissements.</i>	
<i>Membres de la Commission</i>	<i>François-Xavier Kaeppli , intendant La Salle Saint-Nicolas Issy les Moulinaux; Francis Lacote, chef d'établissement La Salle Saint-Nicolas Igny ; Jean Chapuis, délégué de tutelle ; Dominique Genelot consultant en entreprise ; Bruno Lagniez, délégué de tutelle.</i>	
<i>Démarche : rythme des rencontres, lieux,...</i>	<p><i>2010-2011 Elaboration de la grille : 4 réunions de 4 heures (décembre 2010, février 2011, mars 2011, juin 2011). Les réunions se sont déroulées rue de Sèvres.</i></p> <p><i>2011-2012 Test dans quelques établissements et amélioration avec le concours des délégués de tutelle, de quelques chefs d'établissement et d'un expert-comptable.</i></p> <p><i>2012-2013 Application dans le cadre de visite de tutelle de 3 établissements dont deux en difficultés structurelles.</i></p> <p><i>2013-2014 Evaluation</i></p>	
<p style="text-align: center;">Difficultés</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Concevoir un outil qui puisse à la fois s'appliquer à tous les établissements concernés et prendre en compte les spécificités locales.</i> • <i>L'outil, pour être utile, doit s'inscrire dans une démarche de progrès : difficulté à aller au-delà du constat pour proposer des pistes qui permettent de traiter les difficultés</i> • <i>L'outil doit permettre une évaluation de la gouvernance de l'établissement. Comment sera-t-elle perçue par les CE et présidents d'OGEC ?</i> • <i>Difficulté à rentrer dans la grille quand on n'a pas participé à sa construction.</i> 	<p style="text-align: center;">Points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Implication des membres de la commission et des personnes consultées (Chefs d'établissements, expert-comptable).</i> • <i>Appui de membres du Comel qui ont expérimenté la grille.</i> 	
Relevé de conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Un travail formateur.</i> • <i>Une démarche qui a permis d'élaborer une matrice adaptable à différentes situations d'évaluation (établissement en difficulté, visite de tutelle, auto-évaluation des chefs d'établissement.</i> 	

<p><i>Actions engagées</i></p> <p><i>Actions envisagées</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Une grille qui doit encore être améliorée (des redondances dans le questionnement, nécessité de hiérarchiser les indicateurs).</i> • <i>Utilisation d'une version adaptée aux visites de tutelle.</i> • <i>Simplification de l'utilisation grâce au logiciel Mindmap.</i> • <i>Réalisation d'un diagnostic annuel élaboré tout au long de l'année par le délégué de tutelle.</i> • <i>Adaptation de l'outil pour la formation des chefs d'établissement.</i> 	
<p><i>Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Oui pourquoi.</i> • <i>Le document existe et répond aux objectifs fixés.</i> 	<p><i>Non pourquoi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le questionnaire peut encore évoluer.</i> • <i>Il n'a pas été proposé aux présidents d'OGEC.</i> • <i>Il n'a pas été utilisé de façon approfondie, dans le cadre d'un comité spécifique.</i>
<p><i>Perspectives ou arrêt (formulées sous forme de propositions à soumettre à l'assemblée)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Améliorer l'outil avec le concours des délégués de tutelle et du directeur du pôle animation formation.</i> • <i>Développer l'expérimentation.</i> 	

COMMISSION 5 : Restructurations : Dévolution de tutelle.

ORIENTATION AMEL 2010	<i>La fiche « procédure de dévolution de tutelle à l'Institut de Frères » à réécrire et à proposer à tous partenaires intéressés, prévoyant notamment les dispositions immobilières et économiques à prendre</i>	
Membres de la Commission	Gérard Bollangyer (Pt Coudekerque et membre CCB), Jean Chapuis (Délégué de tutelle), Xavier Lamy de La Chapelle (Econome du district), Patrice Dervaux (CE Paray le Monial), Jérôme Martine (CE La Salle Bourges), Fabien Madert (CE Pantin), Francis Lacote (CE Igny), Bruno Lagniez (DT Paris-Nord)	
Démarche : rythme des rencontres, lieux,...	<ul style="list-style-type: none"> a) Partir de l'analyse de situations réelles b) Repérer les atouts et les freins (blocages) qui ont opéré durant le processus de dévolution c) Evaluer les conséquences de la dévolution sur l'établissement d) Définir, ordonnancer, traiter les points de passage obligé dans le processus e) Proposer une rédaction de procédure à articuler ensuite avec la production d'autres commissions. <p>3 rencontres sur Paris entre le 27/01/2011 et le 5/04/2011 sur la base de l'enquête préalablement réalisée.</p>	
	Difficultés La variété des situations, chaque cas a ses particularités.	points d'appui L'enquête de départ qui a permis de s'appuyer sur des situations vécues .
Conclusions	Ce travail a débouché sur la rédaction d'une nouvelle procédure validé par le groupe de travail le 5 avril 2011. Après un temps de latence, cette procédure a été présentée en COMEL du 17 avril 2013 puis en comité technique du 5 septembre 2013. Les échanges ont à chaque fois donnée lieu à des modifications mineures justifiant l'édition d'une version 2 puis d'une version 3 de la procédure.	
Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?	Oui Le cadre demandé pour la conduite d'une dévolution est élaboré. Cependant, à l'usage et compte tenu de la particularité de chaque situation, la procédure qui décrit un idéal ne s'avère pas forcément possible à suivre strictement mais au moins permet-elle de se poser les bonnes questions et d'éviter les erreurs ou maladresses.	
Perspectives ou arrêt	Sur la base de la procédure telle que rédigée, la commission propose de considérer son travail terminé.	



PREPARATION AMEL 2014

COMMISSION 6 : POUR UN RESEAU EUROPEEN D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LASALLIEN

RECOMMANDATION AMEL 2010	<p>Il est recommandé aux établissements d'enseignement supérieur du Réseau La Salle de porter au sein de la RELEM (Région Lasallienne Europe Méditerranée) et de l'AIUL (Association Internationale des Universités Lasalliennes), les attentes de l'AMEL.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que soient identifiés, valorisés ou inventés des parcours lasalliens européens de niveau licence et plus, en lien avec les lycées proposant des BTS. • Que soient mis en lien leur offre de formation avec l'offre de masters proposés dans les établissements lasalliens, de manière à permettre la poursuite des études au niveau Bac + 5 dans les domaines où elle est possible. • Que de nouveaux parcours de masters soient proposés, éventuellement en doubles masters liant écoles ou universités européennes ou internationales du réseau lasallien. • Que soient ouvertes des pistes de conventionnement entre institutions lasalliennes et autorités académiques de l'espace universitaire européen. 	
Membres de la Commission	Quinze responsables d'enseignement supérieur (chefs d'établissement, directeurs des études...)	
Démarche : rythme des rencontres, lieux...	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'activité concertée autour de ce thème, jusqu'en 2012. • Une rencontre à Barcelone (Ramon Llull University) en août 2012. • Un travail efficace autour du thème « Campus La Salle » en 2013 et 2014 	
	<p style="text-align: center;">Difficultés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des établissements (200 formations de Bac+1 à Bac+5) • Complexité administrative • Évolution des publics admis en STS et positionnement de ce niveau d'études • Coût et rentabilité des parcours de formation envisagés 	<p style="text-align: center;">Points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme et expérience des trois écoles ECAM, ESAIP, La Salle Beauvais • Partage d'expérience
Relevé de conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'avancées sur les pistes recommandées par l'AMEL 2010 	
Actions engagées	<ul style="list-style-type: none"> • Création du label « Campus La Salle » délivré à 27 établissements (sur 42, 4 non labellisés, 11 NC) 	
Actions envisagées	<ul style="list-style-type: none"> • Communication, projets d'échanges et de collaborations 	
Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?	Non	
Perspectives ou arrêt (formulées sous forme de propositions à soumettre à l'assemblée)		



PREPARATION AMEL 2014

COMMISSION : Fraternité Éducative La Salle

ORIENTATION AMEL 2010	<p>Proposition L'Assemblée de la Mission Éducative Lasallienne de juillet 2010 demande au District de créer la « Fraternité Éducative La Salle » qui engage ses membres et assure la pérennité de la mission éducative lasallienne en réponse aux besoins actuels d'éducation des enfants et des jeunes, et prioritairement des défavorisés.</p>	
Membres de la Commission	<p>en 2010 : Frères B. Allain, J-B. Seguin, J-R. Gentric, R. Comte Laïcs : Mmes et MM C. Allix, J. Antony, M. Bertet, C. Besson, F. Boektaels, D-M. Chanussot, P. Collier, M-L. Congre, B. Darcy, C. François, M. Hache, T.Nau, E. Vyvey. depuis 2011 ou 13 : Equipe missionnée : Frère J-B Seguin, Mmes R. Mellot, M. Verschave, C. Allard, MM F. Emon, C. Besson puis L. Vrignon, commission de préparation à l'AMEL : équipe missionnée, B. Darcy, C. Allix B. Vandenberghe, P. d'Erceville, F. Boektaels</p>	
Démarche : rythme des rencontres, lieux,...	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de la commission fraternité de 2010 à novembre 2011 (textes fondateurs, principalement le texte inspirateur) - Réunions de l'équipe missionnée : coordination et animation des fraternités éducatives La Salle, rencontres régionales - Réunions de la commission de préparation de l'AMEL (12 février, 7 mai + travail par internet) 	
	<p style="text-align: center;">Difficultés</p> <p>le changement du groupe de travail entre AMEL 2010 et AMEL 2014 les deux dimensions de la Fraternité (inspiratrice, et institutionnelle) la diversité : les 44 fraternités vivent des réalités très différentes (rythme, nombre, contenu, ...) Champ de réflexion très large, beaucoup de thématiques à traiter pour l'équipe de 2010</p>	<p style="text-align: center;">points d'appui</p> <p>Le travail de la commission sur le Texte Inspirateur le vécu dans les différentes fraternités les rencontres de référents les remontées de rencontres régionales Chemins de sens la revue « Fraternités » la page web de la fraternité</p>
Relevé de conclusions	<ul style="list-style-type: none"> - Les fraternités éducatives La Salle sont nées après Beauvais : 44 fraternités près de 800 personnes concernées de près ou de loin, 400 abonnés à la revue. - Un vécu très différent d'une fraternité à l'autre. - Perception et conscience très diverses des enjeux, peut-être due à la démarche volontariste (et absolument nécessaire) de mise en place - Flou et confusion entre dimension institutionnelle et dimension « spirituelle ». 	

<p>Actions engagées</p> <p>Actions envisagées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des attentes très différentes selon les membres - Des points qui posent question : l'engagement, la formation au charisme, rôle et formation des référents et animateurs, accompagnement spirituel, place des Frères par rapport aux Laïcs - Place des personnes qui ne sont plus en mission éducative dans le réseau (retraités, changement de réseau, ...) <p>« chemins de sens » dans le cadre de la préparation de Beauvais (commission de 2010), rencontre des référents (équipe précédente), rencontres régionales, travail en équipe missionnée, réflexion sur les outils d'accompagnement, Parménie en fraternité, revue « Fraternités », la page web, rencontre familles spirituelles à Lourdes, lien avec le secrétariat aux associations de fidèles</p> <p>Rencontre nationale des référents les 8 et 9 novembre 2014, un deuxième « chemin de sens », accompagner les fraternités locales (référents, animateurs, ...), temps fort national en 2015</p>	
<p>Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?</p>	<p style="text-align: center;">Oui pourquoi</p> <p>mise en place des fraternités locales dimension institutionnelle : Conseil de Tutelle, composition de l'AMEL outils d'animation (site, chemins de sens, revue,...)</p>	<p style="text-align: center;">Non pourquoi</p> <p>pour certains et par endroit, manque de conscience de l'importance de la Fraternité Éducative La Salle pour l'avenir de la MEL et du réseau Lasallien (rythme, engagement, vie de foi, aspect institutionnel, ...) la fraternité locale ne peut être « dilettante » point 1.3 et 1.4 du T.I. : « appel » engagement.</p>
<p>Proposition de continuité du travail de la commission ou pas, objectifs.</p>	<p>poursuite du travail de l'équipe missionnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement dans la prise de conscience et dans la mise en œuvre des fraternités (référents, formation, ...) - outils d'accompagnement - se ressaisir du Texte Inspirateur à tous les niveaux de la Fraternité. - Mise en œuvre des orientations votées par l'AMEL. 	

COMMISSION : Parcours d'éducation à la justice, au service et à l'engagement

<p>ORIENTATION AMEL 2010</p>	<p><i>En prenant appui sur l'existant, créer pour tous (enfants, jeunes et adultes) un parcours cohérent d'éducation à la justice, au service et à l'engagement, proposé, validé, mis en œuvre pour 2014.</i></p>									
<p>Membres « initiaux » de la Commission (1^{ère} phase : 09/10-06/12) Juin 2011 : Membres actuels de la Commission (2^{ème} phase : 12/12- aujourd'hui)</p>	<p><i>Benoît Brouillard (Bordeaux), Catherine Westphal (Nîmes), Daniel Dussailant (IDLS), Delphine Weinberg (Metz), Frédéric Bodin(Lyon), Marie Claire Thulliez (Toulouse), Marie Pierre Musiaux (Dôle), Simon Fournier (Paris), Véronique Sarda (ENAP).</i></p> <p><i>Le Frère Jean-Luc Lambert rejoint la commission</i></p> <p><i>Catherine Westphal, Daniel Dussailant (Directeur du PAF), F. Jean Luc Lambert, Frédéric Bodin(Lyon), Sarah Tavernier (ISFEC Paris), Véronique Sarda (PAF).</i></p>									
<p>Démarche : rythme des rencontres, lieux,...</p> <p>- 3 rencontres MDLS Paris - réunions téléphoniques - échanges croisés de fichiers - forums expériences délégations - accompagnement lieux expérimentation</p>	<p><u>1^{ère} phase :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Travail à la définition de « parcours d'éducation à la <u>justice</u> »: Que met-on derrière le mot justice ? <i>A partir de valeurs évangéliques, une relation ajustée à.... Soi, l'autre, l'Autre, les autres, le monde...</i> 2. Visite d'un district de l'Institut mettant en œuvre un parcours d'éducation à la justice : Daniel Dussailant et Véronique Sarda/ ARLEP/ San Sébastien 3. Enquête de terrain par délégation pour repérer un maximum d'initiatives déjà en œuvre. (CLAL, forums d'expériences, articles LSU...) 4. Définition de « balises » et mise en place de 4 lieux d'expérimentation : En transversalité : VIVRE ENSEMBLE. Accompagnement des ces expériences par des membres du comité de pilotage et par un expert de l'évaluation (aux Lazaristes). 5. Rencontre de partenaires extérieurs potentiels : CCFD, BICE, Ecole de la Paix, Ecole Non violente, l'Arche... 6. Rencontre d'équipe de terrain dans les établissements menant des projets pérennes. Harmonisation des informations (grille de relecture/ fiche « action », tableau de relecture) 	<table border="1"> <tr> <td>LYON. <i>Les « Lazaristes »</i></td> <td>Auto Evaluation</td> </tr> <tr> <td>NÎMES <i>JBS</i></td> <td>Ouverture hors les murs</td> </tr> <tr> <td>ROUBAIX <i>Ste Marie</i></td> <td>Monitorat-Tutorat</td> </tr> <tr> <td>Saint ETIENNE <i>St Louis-Ste Barbe</i></td> <td>Accueil de la différence</td> </tr> </table>	LYON. <i>Les « Lazaristes »</i>	Auto Evaluation	NÎMES <i>JBS</i>	Ouverture hors les murs	ROUBAIX <i>Ste Marie</i>	Monitorat-Tutorat	Saint ETIENNE <i>St Louis-Ste Barbe</i>	Accueil de la différence
LYON. <i>Les « Lazaristes »</i>	Auto Evaluation									
NÎMES <i>JBS</i>	Ouverture hors les murs									
ROUBAIX <i>Ste Marie</i>	Monitorat-Tutorat									
Saint ETIENNE <i>St Louis-Ste Barbe</i>	Accueil de la différence									
<p>1^{ère} phase</p>	<p>Difficultés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limites de capacité d'investissement à long terme de personnes bénévoles (origines géographiques impliquant des déplacements) sur des dossiers si lourds. - Absence réelle de ressources humaines pérennes. 	<p>points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission initialement composée de membres très diversifiés (en origine et compétences) - Mise en projet en partie à partir d'expériences vécues (en prise directe avec le terrain). - Climat favorable : Attentes exprimées d'une proposition Réseau sur ce sujet (en interne et en externe). - Engagement de 4 partenaires d'expérimentation de terrain (constitution de groupe de pilotage interne). 								
<p>Relevé de conclusions 1^{ère} phase</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recomposition de la commission compte tenu des orientations de travail et de l'implication nécessaire : départ de <i>Benoît Brouillard (Bordeaux), Delphine Weinberg (Metz), Marie Claire Thulliez (Toulouse), Marie Pierre Musiaux (Dôle), Simon Fournier (Paris)</i> - 11/12/12 : Rencontre à la demande de la commission du F. Visiteur et du SG de L'ALS permettant de valider DES ORIENTATIONS (ouverture phase 2) 									

<p>Démarche : rythme des rencontres, lieux,...</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 rencontres MDLS Paris (dont 1 avec 1 représentant des 4 lieux partenaires) - échanges croisés de fichiers - accompagnement lieux expérimentation - juillet 2013 : création groupe de travail prototype « Collège ». <p><i>Chantal Chatelain (responsable 4^{ème} JBS-NDC St Denis) Catherine Westphal, Sarah Tavernier, Véronique Sarda et 2 chargées de mission CCFD : Alice Idrac, Anne Sophie Gaulué.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 réunions de travail, siège CCFD, rue Lantier, Paris - travail sur fichiers partagés Google Drive 	<p>2^{ème} phase :</p> <p>1. Définition de l'objectif atteignable pour échéance AMEL 2014 :</p> <div data-bbox="512 309 1283 875" data-label="Diagram"> </div> <p>2. Mise en place de structures de travail pour y parvenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - groupe de travail « Collège » en partenariat avec le CCFD - poursuite accompagnement des groupes de pilotage des 4 partenaires - configuration d'un mode de restitution du processus pour présentation AMEL (rencontres des partenaires et réalisation de reportages vidéo) <p>3. Analyse des fiches pédagogiques Collège du « Tour de France du Service »</p> <p>4. Réalisation de 62 fiches pédagogiques pour un prototype Collège (rédaction, relecture, organisation en parcours)</p> <p>5. Ebauche de mise en perspective avec le Réseau Jeunes (SEMIL) et EDDE</p>		
<p>2^{ème} phase</p>	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="496 1182 762 1547"> <p>Difficultés</p> <p>L'accompagnement des partenaires d'expérimentation aurait nécessité pour être effectif et efficace des ressources humaines et financières dont nous ne disposons pas (repérage explicite du besoin de présence régulière d'un tiers sur le terrain)</p> </td> <td data-bbox="762 1182 1385 1547"> <p>Points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation de la complémentarité de compétences : partenariat CCFD, outils pédagogiques : coordination pour l'éducation à la paix et à la non-violence, Solidarité Laïque, Ecole de la Paix. - Valorisation de l'implication et de la créativité des éducateurs du réseau à partir des informations collectées dans le « Tour de France du Service » et engagement des partenaires de lieux d'expérimentations - Accompagnement de l'expérimentation aux Lazaristes par un expert - Appel à des compétences de tiers extérieurs rémunérés pour relecture du travail et graphisme </td> </tr> </table>	<p>Difficultés</p> <p>L'accompagnement des partenaires d'expérimentation aurait nécessité pour être effectif et efficace des ressources humaines et financières dont nous ne disposons pas (repérage explicite du besoin de présence régulière d'un tiers sur le terrain)</p>	<p>Points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation de la complémentarité de compétences : partenariat CCFD, outils pédagogiques : coordination pour l'éducation à la paix et à la non-violence, Solidarité Laïque, Ecole de la Paix. - Valorisation de l'implication et de la créativité des éducateurs du réseau à partir des informations collectées dans le « Tour de France du Service » et engagement des partenaires de lieux d'expérimentations - Accompagnement de l'expérimentation aux Lazaristes par un expert - Appel à des compétences de tiers extérieurs rémunérés pour relecture du travail et graphisme
<p>Difficultés</p> <p>L'accompagnement des partenaires d'expérimentation aurait nécessité pour être effectif et efficace des ressources humaines et financières dont nous ne disposons pas (repérage explicite du besoin de présence régulière d'un tiers sur le terrain)</p>	<p>Points d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation de la complémentarité de compétences : partenariat CCFD, outils pédagogiques : coordination pour l'éducation à la paix et à la non-violence, Solidarité Laïque, Ecole de la Paix. - Valorisation de l'implication et de la créativité des éducateurs du réseau à partir des informations collectées dans le « Tour de France du Service » et engagement des partenaires de lieux d'expérimentations - Accompagnement de l'expérimentation aux Lazaristes par un expert - Appel à des compétences de tiers extérieurs rémunérés pour relecture du travail et graphisme 		
<p>Relevé de conclusions 2^{ème} phase</p>	<p>Un vrai travail de créativité s'est mis en place en phase 2. Toutefois l'absence de ressources humaines dédiées pour conduire un projet d'une telle ampleur est un écueil qui peut mettre en péril sa poursuite.</p>		
<p>Actions engagées</p> <p>Actions envisagées (Cf. ci-dessous « perspectives »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats avec des associations, repérage et utilisation d'expériences du réseau, initiation de 4 partenaires internes d'expérimentation. - Présentation d'un prototype parcours « Collège » - Soumission à lecture critique par équipe pédagogique école La Rochefoucauld (Paris) d'outils 1^{er} degré de l'Ecole de la Paix. <p>Si les conditions de ressources politiques, humaines et financières le permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuite d'élaboration des différentes étapes du parcours (1^{er} degré, lycée, post-bac et fascicule adultes) - mise en expérimentation du prototype « collège » sur 3 collèges volontaires du Réseau avec formation d'un groupe de pilotage, accompagnement à la mise en œuvre, formation à la médiation (adultes et élèves médiateurs). - actualisation et « finalisation » du prototype Collège 		

Les objectifs visés ont-ils été atteints ? Le travail est-il terminé ?	<p style="text-align: center;">Oui pourquoi</p> <p>La commission a su se définir des objectifs (faisables, opportuns et pertinents) au fur et à mesure de l'avancée des réflexions et en fonction des ressources disponibles. Des sous-commissions de travail ont été créées en appelant des personnes ponctuellement.</p>	<p style="text-align: center;">Non pourquoi</p> <p>L'objectif global visé par l'orientation de l'AMEL 2010 était inatteignable ! (à prendre en compte dans la proposition de nouvelles orientations)</p>
Perspectives ou arrêt (formulées sous forme de propositions à soumettre à l'assemblée)	<p style="color: red;">Le prototype "Jes et Lysa" du parcours d'éducation à la justice sera prioritairement déployé au niveau collège, après approbation du prototype par le conseil de tutelle.</p>	

Dossier de la commission DECROCHAGE ET RUPTURE SCOLAIRE d'avril 2012

Groupe de travail « Décrochage et rupture scolaire »

AMEL 10 Chap.5

Développement Proposition n°10 à partir de la synthèse à partir de la fiche synthèse

1. **Thème principal : Au service de tous les jeunes** et particulièrement des pauvres
Faire que notre réseau Lasallien devienne de plus en plus acteur dans l'accueil, l'accompagnement des jeunes en difficulté, et mutualiser les bonnes pratiques entre nos établissements.

2. **Objet, thématique secondaire** : Décrochage et rupture scolaire

3. **Constat, enjeux.**

Le décrochage scolaire concerne de plus en plus de jeunes dès le primaire, mais se révèle surtout au collège. Par contre, il y a de moins en moins d'enseignants motivés pour s'en occuper.

Par manque de formation des enseignants, l'accueil de jeunes en décrochage est souvent source d'inquiétude, d'appréhension, de découragement, de fatigue au sein de l'équipe pédagogique. Sans réponse appropriée, le décrochage aboutit souvent à l'exclusion.

Les parents confrontés au problème de décrochage ou de rupture scolaire sont dépassés par le comportement de leur enfant voire dans le déni.

Le décrochage est un phénomène complexe aux causes multiples auquel toutes les structures scolaires sont confrontées.

4. **Objectif, résultats recherchés**

4.1 La proposition vise un double objectif :

4.1.1 Répondre par des dispositifs adaptés aux besoins particuliers des jeunes.

Dans ce but, il s'agit de faire que nos établissements professionnalisent leur savoir faire dans l'accueil, la scolarisation et la formation de jeunes en grandes et souvent multiples difficultés par la mise en place de dispositifs ou de parcours adaptés.

De tels dispositifs ou parcours existent. Même si au départ une période d'innovation à titre privé puisse être possible, voire nécessaire, le passage obligé, pour des raisons économiques, sera sans doute le plus souvent d'avoir recours à ces dispositifs ou parcours identifiés.

Au fil des années et des changements de Ministre de l'E.N., ceux-ci ont souvent changé de nom. Aujourd'hui, parmi ces dispositifs, on peut nommer :

- La CLIS : Classe pour l'inclusion scolaire. Elle permet l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants (12 max.) présentant le même type de handicap.
- L'ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ex UPI)
- La SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté.
- Le DIMA : Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (relève d'un CFA)
- Les Dispositifs Relais (Classe et Atelier) : ces dispositifs permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en risque de marginalisation scolaire et ont pour objectifs de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves.
- L'ERS : Établissement de Réinsertion Scolaire. Il propose, pour un an au moins, à des élèves très perturbateurs du second degré, une scolarité aménagée avec, le plus souvent, un hébergement en internat dans des locaux annexes permettant une prise en charge suivie de l'élève
-

4.1.2 Éviter que le décrochage ou la rupture scolaire ne se produise.

Quand un ou plusieurs jeunes prennent le chemin du décrochage, il s'agit ici de trouver le remède à cette issue afin d'éviter d'en arriver là. Les mesures recherchées seront de nature plus personnalisée, plus ponctuelle et ne relèveront pas, le plus souvent, de "dispositifs officiels".

4.2 Les résultats recherchés sont en particulier les suivants :

- L'enfant ou le jeune ne s'enfoncé pas sur des chemins sans issue mais, au contraire, arrive à se construire en vue de parvenir un jour à son insertion sociale et professionnelle.
- Les parents (ou représentant légal) et le jeune sont associés à la démarche et aux mesures prises tout au long du parcours du jeune.
- Les projets et actions mis en place, favorisent une cohérence et une cohésion des équipes pédagogique et éducative.
- Par le fait même, on évite l'isolement et le découragement des enseignants et des éducateurs.
- L'établissement scolaire est décloisonné par le travail en réseau avec les autres acteurs extérieurs (*éducateurs en milieu ouvert, brigade des mineurs, assistantes sociales, psychologues, PMI protection maternelle et infantile, CMPP centre médico psycho pédagogique, PJJ protection judiciaire de la jeunesse, ASE Protection de l'enfance, ...*), chacun, dans son champ de compétences, étant appelé à devenir « personne ressource » pour faire émerger puis conforter le projet du jeune.

5. Proposition

5.1 Création d'équipes ressource

Pour rendre plus active dans le réseau Lasallien français la lutte contre le décrochage et la rupture scolaire, une équipe ressource est mise en place par le délégué de tutelle au plan local en collaboration étroite avec les chefs d'établissement, son conseil et le CLAL qui intègre cette mission.

5.2 au service des réseaux de proximité dans les délégations

Les réseaux de proximité sont constitués de quelques établissements suffisamment proches géographiquement pour avoir une réalité de travail en commun.

Chaque établissement conserve sa liberté d'entreprendre tout en pouvant bénéficier à sa demande de l'accompagnement de l'équipe ressource.

5.3 En vue de développer 3 axes prioritaires

5.3.1 Assister l'équipe éducative

- dans l'évaluation de dispositif existant si la demande en est faite,
- dans la mise en place d'un nouveau dispositif de prévention au sein d'un établissement scolaire ou au niveau d'un réseau d'établissements.

L'équipe ressource aide à :

- évaluer l'opportunité et cadrer le projet
- étudier sa faisabilité et le structurer
- organiser la réalisation du projet
- réaliser le projet jusqu'à l'obtention des résultats
- dresser le bilan du projet

A quels besoins doit-il répondre ? Quelles activités mener ? Quels partenaires solliciter ? Quelle valeur ajoutée pour l'établissement ? Pour le réseau de proximité ? Quels résultats attendus ?
--

5.3.2 Eviter la rupture scolaire

Aider l'équipe éducative à trouver une solution de remédiation pour un élève en difficulté afin qu'elle puisse mettre en place un parcours individuel de formation, en faisant appel si besoin à des ressources extérieures à l'établissement scolaire d'origine (que faites-vous actuellement pour ce jeune ? Que recherchez-vous ? Une coopération est-elle possible entre partenaires du réseau de proximité : acteurs éducatifs issus d'établissements scolaires voisins ? Avez-vous besoin d'aide pour trouver des partenaires ?)

5.3.3 Encourager l'utilisation des ressources en externe

Lorsque nécessaire, orienter les acteurs de l'établissement demandeur, vers des partenaires associatifs, économiques, vers des collectivités territoriales afin d'obtenir des ressources externes de partenaires potentiels susceptibles de s'engager dans l'action ciblée.

6. Points sensibles, obstacles à considérer.

• Regard / Cloisonnement / effectifs/ Equipe ressource intrusive

Le premier obstacle est le regard que les enseignants portent sur les jeunes qualifiés difficiles. Selon les établissements, en effet, un jeune pourra être considéré comme « difficile » voire « décrocheur » et dans un autre, moins, cela en fonction du public accueilli, du contexte social, du nombre d'élèves dans la classe... Ce regard sur l'élève peut varier considérablement d'un enseignant à l'autre y compris dans le même établissement.

Des adultes peuvent avoir peur des jeunes en situation difficile, c'est à dire ayant des comportements inadaptés à une classe studieuse.

Deuxième obstacle: le cloisonnement de l'enseignant. Difficultés à parler en salle des professeurs des problèmes rencontrés avec quelques élèves, à demander de l'aide à son collègue de peur d'être jugé. Cela entraîne un cloisonnement peu propice au « croisement des regards » posés sur un jeune qui pourrait l'aider à résoudre ses difficultés.

Pour cette raison aussi, l'arrivée d'une « équipe ressource » dans l'établissement peut être vécue comme intrusive. « Nous n'avons pas besoin d'experts, nous pouvons nous en sortir tout seuls ». D'où l'intérêt d'une bonne présentation de l'équipe ressource.

Les classes chargées ne permettent pas de connaître convenablement chaque élève et de se rendre compte de ses difficultés réelles. Un élève calme et discret peut « décrocher » sans que l'on s'en rende compte, occupé que l'on est par les perturbateurs.

• Antagonisme des priorités de l'établissement

Reconnaître que l'on a des élèves en grande difficulté n'est pas une « bonne publicité » pour un établissement. Trop d'élèves en difficulté peut faire penser à une baisse de niveau de l'ensemble et inciter certains parents d'élèves à retirer leurs enfants, d'où ensuite des difficultés de recrutement.

Il faut pouvoir garder un équilibre entre élèves « décrocheurs » et élèves « motivés ».

• Adhésion des parents / Multiplication des rencontres.

La mise en place d'un dispositif personnalisé avec l'adhésion du jeune et de sa famille nécessite la prise en compte des disponibilités de chacun des acteurs et des temps de rencontre supplémentaires.

L'adhésion de la famille n'est pas toujours évidente à obtenir. Certains parents ont beaucoup de difficultés à admettre la « faiblesse » de leur enfant et à porter des actes d'autorité : les persuader de la nécessité d'une pédagogie particulière n'est pas toujours chose facile.

• Cohérence et équilibres entre moyens et objectifs.

Il nous faut rechercher l'équilibre entre les moyens et les résultants (Cf chap4), les dispositifs et les relations entre adulte. L'engagement personnel avec un regard d'espérance est certes premier mais il s'accompagne impérativement d'un engagement budgétaire pour envisager des dispositifs durables et fiables. La responsabilité d'inscrire un jeune en difficulté s'exerce en fonction des moyens humains et financiers dont on dispose.

7. Principales étapes de mise en œuvre du projet

Le délégué de tutelle pouvant prendre appui sur son conseil et/ou le CLAL, à partir de ce qui fonctionne déjà dans les établissements :

- inventorie l'ensemble des dispositifs de prévention contre le décrochage scolaire et de prise en charge des jeunes en rupture scolaire.
- recense les équipes et les personnes ayant une expérience dans un dispositif avec l'accord des chefs d'établissement
- constitue une équipe ressource par réseau de proximité avec des personnes volontaires. L'équipe ressource se verra préciser le périmètre de sa mission et recevra une formation préalable à l'accompagnement de conduite de projet.

8. Moyens à prévoir

Formation à la conduite de projet de l'équipe ressource avec l'IDLS

L'accompagnement d'un projet nécessite que les membres de l'équipe ressource soient formés au management de projet et à l'accompagnement d'une équipe projet.

Ceci implique une formation spécifique que l'IDLS devrait rapidement proposer.

Formation de l'équipe projet

Pour les besoins de conduite de son projet, chaque équipe projet peut bénéficier de la formation IDLS comme l'équipe ressource, mais surtout de l'intervention de cette dernière à l'occasion notamment de la formation 5 jours ou directement dans l'établissement.

Prise en charge

Les temps de formation seront inscrits au plan de formation de l'établissement.

L'intervention de l'équipe ressource reste à la charge de l'établissement bénéficiaire de l'accompagnement.

9. Evaluation de la proposition

Pour reconnaître le bien fondé et l'efficacité de la proposition « Décrochage et rupture scolaire », une progression en cinq étapes semble nécessaire.

Les étapes d'une mise en place :

- Identifier les personnes ressources pour chaque réseau de proximité – nov 2012
- constitution de l'équipe ressource dans chaque réseau de proximité – janv 2013
- formation de l'équipe ressource – 2013
- Mise en œuvre de l'équipe ressource - sept 2013
- Evaluation AMEL 2014

10. Pilotage

Les membres de l'équipe ressource « décrochage et rupture scolaire » sont appelés par le délégué de tutelle et font partie du CLAL.

Pour tout projet dans un établissement, le chef d'établissement désigne un chef de projet et peut faire appel à la mission d'accompagnement de l'équipe ressource « décrochage et rupture scolaire ».

Un projet (ULIS, SEGPA, DIMA, dispositif relais, classe tremplin, ...) est impulsé ou validé par le chef d'établissement après une proposition d'une équipe pédagogique

Le chef d'établissement :

- Identifie les besoins
- Elabore le cahier des charges
- Définit les objectifs et précise les contraintes
- Choisit le chef de projet et définit sa mission
- Prend les décisions stratégiques majeures
- Assume les coûts du projet

Le chef de projet :

Il faut un chef de projet et un seul !

- Etudie les besoins et conçoit le plan de réalisation
- Négocie la demande initiale et ses évolutions
- Propose des solutions
- Dirige la réalisation
- Gère l'équipe de projet et les autres intervenants
- Garantit l'assurance qualité du projet
- Rend compte du projet au chef d'établissement
- Détermine la nécessité d'un accompagnement avec le chef d'établissement

Equipe ressource « décrochage et rupture scolaire »: si elle est appelée

- Complète l'expertise du chef de projet
- Formule un avis sur le cahier des charges
- Formule un avis sur les changements majeurs
- Aide à mettre en place les ressources
- Assure la transversalité
- Participe aux arbitrages entre projets et aux évaluations

En lien avec le point 5.3.2, occasionnellement et selon les disponibilités, sur appel d'une équipe pédagogique, l'équipe ressource (ou seulement une partie) peut intervenir sur une situation de rupture scolaire dans un établissement pour contribuer à l'émergence de solutions.

Liste des membres :

(en gris clair, membres absents)

				MEMBRES RELIGIEUX
CIVILITÉ	PRENOM	NOM	FONCTION	LIEU
Frère	Jean-Paul	ALETH	Frère visiteur	PARIS
Frère	Bruno	ALLAIN	APS Sarcelles	STAINS-GARGES
Frère	Jean-Paul	BARATON	CLF	REIMS
Frère	Thierry	BONNEAU	Professeur d'Horticulture en SEGPA	TOULOUSE
Frère	Dominique	CELLIER	CLF	PARIS
Frère	Robert	COMTE	Membre du Conseil de district	LYON
Frère	Paul	CORNEC	Frère visiteur auxiliaire	PARIS
Frère	Bruno	DAGUIN	Education St Laurent	ST LAURENT DU MARONI
Frère	Jean	DROUARD	Directeur du Centre La Ruche	MANIGOD
Frère	Daniel	ELZIERE	Gens du voyage	TOULOUSE
Frère	Jean-Yves	FIOLLEAU	ISFEC- Accueil Lyon	LYON
Frère	André-Pierre	GAUTHIER	Frère visiteur adjoint à la formation	PARIS
Frère	Jean-René	GENTRIC	Frère visiteur adjoint au service de la tutelle	PARIS
Frère	Marc	HEBERT	Bénévole à ADOS	LYON
Frère	André	JACQ	Membre du Conseil de district	NANTES
Frère	Christophe	JOLLIVET	Professeur LP	TOULOUSE
Frère	Jean-Luc	LAMBERT	Frère visiteur auxiliaire	PARIS
Frère	Etienne	LE CHAPELAIN	Frère visiteur auxiliaire	PARIS
Frère	Jacques-Vincent	LE DRÉAU	Pastorale des choix de vie + CLF	PARIS DOMREMY
Frère	Stéphane	LOGNON	Pastorale des choix de vie	REIMS
Frère	Alain	ORY	Secrétaire Général de l'URCEC	ISSY LES MOULINEAUX
Frère	Joel	PALUD	Animation jeunes et communication RELEM	SAINT DENIS
Frère	Bernard	RICART	CLF	ISSY LES MOULINEAUX
Frère	Dominique	RUSTUEL	Directeur Hôtel de La Salle	REIMS
Frère	François	VARTHALITIS	Animation Pastorale	GRECE
Frère	Jean-Baptiste	SEGUIN	Directeur Communauté + Fraternité	PARIS
				MEMBRES LAICS
GRUPE DE PILOTAGE DES CHEFS d'ETABLISSEMENTS				
CIVILITÉ	PRENOM	NOM	FONCTION	LIEU
Madame	Anne-Elizabeth	D'HERMY	Chef d'établissement	PARIS
Monsieur	Loic	THOMAS	Chef d'établissement	LAVAL
Monsieur	Sylvain	BERTRAND	Chef d'établissement	MARSEILLE
Monsieur	Christophe	VAISSIERE	Chef d'établissement	LANNILIS
Monsieur	Pascal	LHOSTE	Chef d'établissement	DOLE
Monsieur	Marc	SEGARRA	Chef d'établissement	BORDEAUX
CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'ALS				
CIVILITÉ	PRENOM	NOM	FONCTION	LIEU
Monsieur	Hervé	ROSSIGNON	Chef d'établissement, Président ALS	LYON
Monsieur	Joel	MOREAU	Président d'OGEC, Vice-Président ALS	LORIENT
Monsieur	Emmanuel	VYVEY	Chef d'établissement, Secrétaire ALS	ANGERS
Monsieur	Françis	LACOTE	Chef d'établissement	IGNY

CONSEIL DE TUTELLE				
CIVILITÉ	PRENOM	NOM	FONCTION	LIEU
Madame	Colette	ALLIX	Déléguée de tutelle Ouest	ANGERS
Madame	Monique	DI MASSO	Chef d'établissement	MONTPELLIER
Madame	Christine	FRANCOIS	Chef d'établissement	SARCELLES
Madame	Michelle	LAGACHE	Chargée de tutelle Nord	PARIS
Madame	Nicole	MARICHEZ	Présidente d'OGEC	ISSY LES MOULINEAUX
Monsieur	François	BOEKTAELS	Chef d'établissement	VALENCIENNES
Monsieur	Jean	BOURROUSSE	Délégué de tutelle Sud-Ouest	TOULOUSE
Monsieur	Jean	CHAPUIS	Délégué de tutelle Sud-Est	LYON
Monsieur	Daniel	DUSSAILLANT	Directeur du Pôle Animation-Formation	PARIS
Monsieur	Xavier	LAMY DE LA CHAPELLE	Economiste du District, Trésorier du CA ALS	PARIS
Monsieur	Bruno	LAGNIEZ	Délégué de tutelle Nord	PARIS
Monsieur	Thierry	NAU	Chef d'établissement	BREST
Monsieur	Patrick	ROGER	Déléguée de tutelle Est	TROYES
Monsieur	Laurent	VRIGNON	Responsable Fraternités	PARIS
Monsieur	Etienne	ROULLEAUX DUGAGE	Secrétaire Général de l'ALS	PARIS
Monsieur	François	GAUDRON	Délégué de tutelle Ouest	ARRADON
REPRESENTANTS DES FRATERNITÉS PROPOSÉS AU FRERE VISITEUR				
DELEGATION EST				
Monsieur	Vincent	CHAPPELLIER	Chef d'établissement	DIJON
Monsieur	Jérémie	GILLIS	Adjoint de direction	REIMS
Monsieur	Didier	MAILLET	Professeur Enseignement supérieur	DIJON
Monsieur	Didier	TILLY	Chef d'établissement	REIMS
DELEGATION OUEST				
Madame	Karine	LUTZ	Assistante de direction	LORIENT
Madame	Monique	CHESNEAU	Professeur, Responsable du dispositif	ST SYLVAIN D'ANJOU
Madame	Isabelle	EVEN	Enseignante et coordinatrice SEMIL	AURAY
Madame	Bernadette	PETTON	Responsable de pastorale	BREST
Madame	Florence	MOUROT	CE 1er degré	BOURGES
Monsieur	Olivier	DUQUESNE	Responsable vie scolaire	ANGERS
DELEGATION SUD-OUEST				
Monsieur	Fabien	AZEMA	Responsable de la communication	TOULOUSE
Monsieur	Christophe	DESPECHE	Chef d'établissement	PONT L'ABBE D'ARNOULT
Monsieur	André	FABRE	APS / Enseignant, chef de travaux, CLAL	CASTRES
Madame	Elisabeth	REBILLARD	Professeur de mathématiques, animatrice de formation	MONTPELLIER
DELEGATION SUD EST				
Madame	Nelly	CHAROLS	Enseignante, responsable des échanges internationaux	AVIGNON
Monsieur	Pierre-André	DUBOIS	Enseignant, chef de travaux et animateur pastorale	LA MOTTE SERVOLEX
Monsieur	Pascal	d'ERCEVILLE	Chef d'établissement	PRINGY
DELEGATION NORD				
Madame	Patricia	BLASZCZYK	Documentaliste et Coordinatrice du centre de formation	DOUAI
Monsieur	Jean-Marie	BALLENGHIEN	Chef d'établissement	RUEIL-MALMAISON
Monsieur	Philippe	DELVALLÉE	Chef d'établissement	ROUBAIX
Monsieur	Philippe	RICHER	Directeur adjoint	SARCELLES
DELEGATION DE LA REUNION				
Madame	Fabienne	LOSSY	Chef d'établissement	LE GUILLAUME-LA REUNION
Monsieur	Frédéric	PIERRE	Chef d'établissement	ST DENIS DE LA REUNION
COMITE ORGANISATEUR				
CIVILITÉ	PRENOM	NOM	FONCTION	LIEU
Madame	Bénédicte	BERNARD	Chef d'établissement	PARIS
Monsieur	Bernard	LE FLOCH	Chef d'établissement	JOUÉ LES TOURS

Liste des invités :

INVITES			
TITRE	PRENOM	NOM	FONCTION
Monsieur	Robert	ISSARTEL	Président de la Fondation de La Salle
Madame	Raphaëlle	HANNEZO	Responsable Nationale volontariat et éducation
Mademoiselle	Marie	DE LA LAURENCIE	Assistante de direction du réseau La Salle
Madame	Véronique	SARDA	Responsable Nationale Parcours d'Éducation à la Justice
Mademoiselle	Bérengère	PICHELIN	Chargée de mission SEMIL et International
Madame	Florence	de MAISTRE	Webmaster du district et réseau lasallien français
Monsieur	Michel	BERTET	Chargé de mission RELEM
Madame	Marie	VERSCHAVE	Équipe Missionnée Fraternité
Madame	Raphaëlle	MELLOT	Équipe Missionnée Fraternité
Monsieur	Frédéric	EMON	Équipe Missionnée Fraternité
Madame	Caroline	ALLARD	Équipe Missionnée Fraternité
Monsieur	Jean-Claude	LE GARS	Secrétariat CLAL
Monsieur	Dominique	FOLCHER	Service délégation Sud-Ouest
Monsieur	Olivier	COLLET	Président de la fédération amicale des anciens élèves